Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 372

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 372 26 août 1976
Treizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 40 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudof Berner

372

Domaine public

Dubied-Seveso

Grève à Dubied. On a dit l'enjeu régional de cette affaire à laquelle est suspendu l'avenir proche du Val-de-Travers dans son entier. Le problème posé par les difficultés profondes de cette entreprise (et en deuxième lieu par la grève!) appelle un parallèle avec les soubresauts de l'horlogerie : la solution économique, si elle existe, ne peut pas passer seulement par une intervention ponctuelle de sauvetage de la part des pouvoirs publics, mais elle implique à l'évidence la mise sur pied d'une politique de développement régional équilibré.

On a dit également que la multiplication de conflits tels que ceux qui agitent les usines Dubied autant à Couvet, qu'à Marin et Peseux aura des répercussions profondes sur le climat dit de « paix du travail » qui aurait été l'un des piliers de la prospérité helvétique de ces dernières décennies. Le déroulement de tels affrontements est en effet devenu presque classique (cf Matisa à Renens, notamment), qui voit s'opposer avec une violence progressive les « partenaires sociaux », ici l'Association patronale de la métallurgie (ASM) et la FTMH, avant de déborder sur le plan politique.

On a dit aussi que la crise qui secoue Dubied ne date pas d'hier. Les actions Dubied (à leur niveau le plus haut) cotées en bourse à Neuchâtel et Genève (selon les indications réunies par « L'Impartial », par ailleurs remarquable dans son travail d'information et de commentaire sur le sujet) : 2250 francs en 1972 et 190 francs le 11 août dernier... Un chiffre d'affaires qui passe de 118,8 millions de francs en 1972 à 66,8 millions... Un effectif du personnel qui, d'un maximum de 2122 personnes au 1er septembre 1973, se réduit à 1413 personnes à fin juin 1976. Tous signes qui ne devaient pas tromper les spécialistes, ni les autorités politiques concernées (aide de l'Etat à travers la Banque cantonale neuchâteloise).

Mais par dessus tout, ce qui a dû frapper, dès les premiers signes de durcissement de l'attitude des travailleurs, c'est le manque total de transparence dans la gestion patronale pendant des années. Des informations données au compte-gouttes (des expertises avaient été pourtant menées à bien) alors que le sort de milliers de familles étaient en train de se jouer. Et cette attitude de mépris — probablement fondée sur une « prudence » d'hommes d'affaires soucieux de ne pas ébruiter leurs difficultés — allait se perpétuer, le plus longtemps possible, jusqu'au plus fort de la tension...

Impossible, là, de ne pas faire le lien avec la tragédie de Seveso.

En Italie, des travailleurs sont « associés » à un travail dont les risques véritables sont systématiquement cachés, tout au moins soigneusement éludés (le patron d'Hoffmann-La Roche à « Blick » : « Ce qui s'est passé me déplaît beaucoup, mais il faut hélas prendre en compte les dangers d'une entreprise chimique moderne. Et la chimie a sauvé jusque là des millions de vies humaines »). En réalité, c'est avec des milliers de vies que l'on joue.

Dans le canton de Neuchâtel, à force de taire la faillite d'une entreprise, on joue avec l'avenir de travailleurs tenus pour des pions irresponsables.

C'est le mérite d'une réflexion sur la participation d'introduire l'espoir d'un contrôle sur un patronat aussi jaloux de ses « privilèges ». On dira que, dans un cas comme dans l'autre, la participation n'aurait probablement pas suffi à éviter le malheur. Il reste en tout cas qu'au grand jour les mêmes risques n'auraient certainement été pris ni à Genève, ni à Neuchâtel.

DANS CE NUMÉRO. P. 2 : Malville : c'est toujours pas fini ! ; p. 3 : Assurance chômage : deuxième round — Démographie suisse : jamais vu depuis 1922 ; pp. 4/5 : Sécurité sociale en Suisse : une transparence urgente et indispensable ; p. 6 : Dans les kiosques alémaniques — Le carnet de Jeanlouis Cornuz ; p. 7 : Une nouvelle de Gilbert Baechtold ; p. 8 : La balance inégale ou la Suisse à contre-bon sens.